



PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 3 mai 2022

Élections législatives 2022 : dépôt des candidatures en Gironde

Les candidatures pour le 1^{er} tour des élections législatives sont à déposer **par le candidat ou son remplaçant à la préfecture de la Gironde à compter du lundi 16 mai à 9h00 jusqu'au vendredi 20 mai à 18h00.**

Les dépôts des candidatures s'effectuent uniquement sur rendez-vous. Les prises de rendez-vous se font dès à présent par voie informatique sur le site de la préfecture à la rubrique « élections » ou sur le lien : <http://www.rdvmun.gironde.gouv.fr/>

Les candidats ont à leur disposition sur le site internet de la préfecture de la Gironde toutes les informations nécessaires pour le scrutin des 12 et 19 juin 2022 dont le mémento du candidat ainsi que le dossier de candidature.

Tout renseignement ou document utile au dépôt des candidatures sont mis à disposition des candidats sur le site : <https://www.gironde.gouv.fr/>